



Délibération 2024/18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 4 avril 2024

Date de la convocation : 28/03/2024
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 11

Date d'affichage : 28/03/2024
 Nombre de présents : 11
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents : Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Dominique ZARAGOZA

Absents représentés : /

Absents excusés : Magalie BILHAC, Estelle BONNIOL, Muriel HUGOL, Christophe VIDAL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : EMBLEMEMENT RÉSERVÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article articles L. 153-36 et suivants du code de l'urbanisme relatif à la modification du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 octobre 2019 ;

Vu l'emplacement réservé n°2 du Plan Local d'Urbanisme concernant la création de la jonction entre les 2 parties de la rue Voltaire sur un chemin de service ;

Considérant que cet emplacement réservé est inutile dans sa partie Est au droit des parcelles B 1152, B 989, et B 415 ;

Considérant qu'il convient de vérifier et de mettre à jour la liste des emplacements réservés au regards des projets de la commune ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sur la mise à jour des emplacements réservés.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Le Maire, Isabelle SILHOL

